



MISE À DISPOSITION

Mise à disposition d'un conseiller en prévention hygiéniste du travail

Conseiller en Prévention

Hygiène du travail

Hygiène du travail

CODE PRODUIT

C1200

Thématique

Aide et support au service interne de prévention (SIPPT) par un hygiéniste du travail.

Objectifs

Aider, conseiller et soutenir le SIPPT dans le cadre de la réalisation de ses missions et tâches prévues par le Code Bien-Être - Livre II - Structures organisationnelles et concertation sociale.

Programme

- Estimation du temps nécessaire et suffisant pour assurer et mener à bien l'intervention en accord avec l'entreprise (généralement un nombre de jours/mois ainsi que la durée de l'intervention dans le temps).
- Définir les besoins logistiques (bureau, accès internet...).
- Présence « in situ » du conseiller en prévention hygiéniste du travail au rythme défini en accord avec l'entreprise pour assurer la mission de support au SIPPT (missions générales, interventions spécifiques).

Méthode

- Définir préalablement avec l'entreprise ses besoins dans le domaine de l'hygiène du travail.
- Vérifier que la demande de l'entreprise entre dans les compétences de l'hygiéniste du travail.
- Déterminer en collaboration avec l'entreprise la démarche à entreprendre et le plan de travail.
- Établir en fonction des disponibilités de l'entreprise et du prestataire l'organisation de l'intervention.

Public

Toutes les entreprises du pays avec un SIPPT.